

## DES CRUSTACÉES

En ce qui concerne le monde des crustacées les Beti ont nommé certaines variétés d'écrevisses et/ou de crevettes qu'en général on distingue en fonction de leur taille. Les plus petites reçoivent le nom de *besina* lorsqu'elles ont d'eau douce et *mendzanga* lorsqu'elles sont marines. Les crevettes ou écrevisses de taille moyenne reçoivent le nom de *ngoas* ou *ngos*. C'est peut-être pour la grande quantité d'œufs que produisent ces crustacées qu'ils sont associés au thème de la fécondité et sont souvent utilisés dans la préparation de certains mets rituels pour farcir la pâte aux pépins de *Cucumerops edulis* (*nnam ngòn*) pour traiter la stérilité et autres désordres en rapport avec la fécondité. Il faut signaler cependant que cette même pâte est consommée dans le cadre de la cuisine non rituelle sans aucune intention thérapeutique. Traditionnellement la capture de ces crustacées se fait en attachant dans des points stratégiques d'un cours d'eau les nasses *meyas* ou *kulep* ou bien en utilisant le filet *tan* pour les attraper (*saman*) dans un trou profond. La devise de la crevette *ngos* fait précisément allusion à cette technique :

a.

*Samanań...!*  
*Obi mingos mili...!*  
*Big mingos mili miawulu... !*

(MAE, CIPCA : 2.02.01. : page 52)

Pêche au filet... !

Attrape ces crevettes-là... !

Attrape ces crevettes qui bougent là au fond... !

Dans le corpus consulté il nous semble possible distinguer trois genres de crustacés décapodes : crevette, écrevisse et crabe ou tout au moins trois formes de représenter des crustacées puisqu'il est possible distinguer des formes et surgravures suggérant les anneaux abdominaux (crevettes et



écrevisses), le dernier appendice abdominal ou nageoire caudal (uropode), les deux pinces frontales (écrevisses et crabes), les appendices thoraciques sous forme de pattes caractérisant ces animaux. Les jetons des figures 306 et 307 pourraient être interprétés comme représentant des crevettes par l'absence du pair de pinces contrastant ainsi avec les représentations des figures 308-312. Du point de vue formel ces figures sont une application du principe classique consistant en représenter une chose pliée sur elle-même. Les représentations des appendices thoraciques permettent de remplir la topographie de la pièce et de réduire à très peu l'espace destiné au fond strié. En ce qui concerne ces appendices il faut remarquer que dans cette composition ils apparaissent seulement sur un côté, peut-être symboliquement en suggérant l'ensemble de ces appendices.



Fig. 306  
MRAC de Tervuren  
EO. 1967.63.1168



Fig. 307  
MRAC de Tervuren  
EO. 1967.63.1179

La conception des autres modèles est complètement différente. Le coefficient d'occupation de l'espace est moins élevé. Les deux pinces deviennent probablement le trait le plus significatif. Comme on peut l'observer dans la Fig. 308, elles sont exécutées sur un plan frontal. L'espace du fond qui permet les individualiser prend une forme pentagonale très bien exécutée. L'extrémité des pinces ainsi que celle de l'uropode sont bien logées dans les sommets de la pièce. Dans cette pièce, l'auteur semble accorder une préférence aux formes rectilignes qui contrastent avec celles plus arrondies des autres représentations.



Fig.: 308  
MRAC de Tervuren  
EO. 1967.63.1188:



Fig. 309:  
MH de Paris  
39.8.1.30

Le crabe d'eau douce appelé *kada* ou *okekada* lorsqu'il est très petit, est un autre crustacée assez apprécié dans la cuisine des ewondo: on les fait bouillir pour en faire une soupe (*mfian kada*) et les manger ensuite avec une sauce de pâte d'arachides et feuilles de *bitetam*<sup>1</sup>.



Fig. 310:  
MRAC de Tervuren  
EO. 1967.63.1167



Fig. 311  
MRAC de Tervuren  
EO. 1967.63.1167



Fig. 312  
MRAC de Tervuren  
EO.1967.63.1157

---

<sup>1</sup> *Hibiscus esculentus*, Malvâcies



Si n'est pas rare trouver un crabe pris dans les nasses *meyas* ou *kulep* parmi les écrevisses ou pris dans les filets, les femmes pratiquent également une pêche nocturne destinée exclusivement à capturer ces crustacées. En les attrapant, la femme fonce les pinces (*mfende*) sur sa carapace. Un geste qui a inspiré le proverbe beti qui dit : « les pinces du crabe ont tué le crabe lui-même » pour rappeler qu'on est souvent victime de ses propres intrigues. Lors d'une veillé, nous avons entendu le conteur décrire la vieille femme de sa fable comme une sorcière qui possédait une dent comme une pince de crabe. Également, nous avons entendu dire que dans le monde de la nuit (*mgbël*), les sorciers se servent du dos d'un crabe pour transmettre leurs messages tambourinées. Si une des devises des jetons d'*abia* que nous avons enregistré fait référence au caractère dangereux des pinces du crabe, une autre nous rappelle avec une pointe d'humeur la démarche particulière de ce crustacé.

b.

*A ngañ ngañ ngañ...  
Kada...!*

(MAE, CIPCA : 2.02.02. : page 26)

*A ngañ ngañ ngañ...<sup>2</sup>*  
Un crabe. !

c.

*Kada...!  
Anë a mbil, e nyòlò,  
big kada nyòlò, a mininga....!  
kada alob ya mo  
Ai....!  
Kada alob ma...!*

(MAE, CIPCA : 2.02.01. : page 51)

<sup>2</sup>

Idéophone qui suggère la façon de marcher des crabes se posant à peine sur ses pattes



Un crabe..!

Le voici dans ce trou...!

O toi, ma femme, attrapez-le... !

Le crabe m'a mordu... !

Ai... !

Le crabe m'a mordu... !



**22**  
**DES VARANS, LÉZARDS, CROCODRILS**  
**ET**  
**PEUT-ÊTRE QUELQUES PANGOLINS**

Comme s'il s'agissait d'une vraie encyclopédie plastique du règne animal, le jeu d'*abia* nous offre des représentations de presque tous les ordres du monde des reptiles, la tortue de l'ordre des chéloniens, les varans, lézards, caméléons et serpents de l'ordre des reptiles recouverts d'écailles, et le caïman de l'ordre des crocodiles. Le pangolin est évidemment un mammifère, recouvert aussi d'écailles épidermiques, dépourvu de dents et possédant une queue plus longue que le reste de son corps. Si on en parle ici c'est pour des raisons formelles et non classificatoires, les mêmes qui nous conduisent à traiter ailleurs les jetons représentant des tortues et des serpents.

Dans ce chapitre nous prendrons comme point de départ toutes les figures d'animaux que d'une façon générale – les exceptions seront signalées – présentent le corps, la queue et parfois même la tête, couverts de différentes surgravures (petits points, traits circulaires, demi-circulaires, triangulaires, rectilignes ou en zigzag) qu'il nous semble peuvent suggérer les écailles des varans, lézards, crocodiles ou pangolins<sup>3</sup>. Un autre élément que nous prendrons en considération c'est le fait que dans toutes ces figures apparaissent clairement dessinés la tête, la queue et les pattes. En ce qui concerne la tête, nous tiendrons en compte du museau généralement achevé en pointe mais divisé partiellement en deux grâce à une petite incision qui permet différencier légèrement la partie supérieure et inférieure de la bouche. Cette incision peut recevoir parfois la forme d'une scie suggérant ainsi l'existence de dents chez l'animal représenté, ceci pouvant permettre

---

<sup>3</sup> La plupart de ces motifs sont utilisées également pour représenter les écailles des poissons ou les dessins du pelage de certains animaux.



d'établir une distinction entre les reptiles cités et le pangolin qui, comme nous le savons, est un animal édenté qui utilise sa longue langue pour extraire et avaler les fourmis et termites de leurs terriers. En aucun cas cet organe si caractéristique des pangolins est représenté. Ceci dit, dans ces figures, le manque des petites incisives suggérant les dents, ne nous permet d'en conclure qu'il s'agit nécessairement d'un pangolin. La tendance à la simplification peut bien se passer de ces petits détails. Mais il faut dire aussi que le détail d'une patte à peine esquissée peut nous aider à mieux distinguer un pangolin d'un varan, lézard ou crocodile que, comme nous le verrons, présentent les quatre extrémités d'une façon assez significative. La représentation de la queue, plus ou moins allongée suivant les exigences topographiques mais aussi suivant le modèle adopté par le xylographe, est un élément figuratif qu'il faudra prendre en considération. En ce qui concerne ces modèles qui se fondent principalement dans la manière de résoudre la perspective et le problème d'occupation de l'espace, la représentation de ces animaux n'est rien d'autre qu'une simple adaptation de leur mise en forme. Ceci dit, nous examinerons les différentes façons de représenter certaines figures animales susceptibles d'être identifiées avec plus ou moins de probabilités comme un pangolin ou comme un des différents reptiles cités.

#### Modèle A

##### *Figures susceptibles d'être identifiées comme un pangolin*

↓

Un des comportements caractéristiques du pangolin appelé *ka* par les Beti est sa façon de se protéger consistant en se replier sur lui-même recouvrant la tête et ses courtes pattes avec la queue jusqu'à former une sorte de boule couverte à l'extérieur avec ses solides écailles. La figure du jeton reproduit par Otto Reche

(Fig. 313) n'est un très bon exemple. Comme dans les figures 314 et 315 l'exécution de cette figure est facilitée par la forme circulaire du jeton.





Fig. 313  
OR: VII/23

Les trois pièces suivantes (Fig. 314-316) peuvent être considérées comme variantes d'un même sujet. La figure en spirale (Fig. 313) prend une forme circulaire (Figs. 314 et 315) ou un peu ovale (Fig. 316) en s'adaptant ainsi à la forme de la pièce



Fig. 314<sup>4</sup>  
OR: VII/30



Fig. 315  
MFV de Berlin  
9699.c (1897)

<sup>4</sup> Il faut signaler que Otto Reche identifie cette figure comme un lézard (*nsoe*). La composition est presque identique à celle de la Fig. 453 à exception des surgravures suggérant les écailles.





Fig. 316  
OR: VII/22

Toutes ces pièces s’inspirent d’un même concept : occuper le plus possible la topographie de la pièce à partir de l’incision marquant le cadre tout en ajustant la partie extérieure de la figure à sa forme et taille. C’est ainsi comme leurs auteurs parviennent à représenter le pangolin dans ses différentes phases d’enroulement. On peut dire que grâce à la forme ovale de la pièce l’auteur du jeton de la figure 316 peut représenter cet animal formant une masse demi-circulaire de laquelle se dégage la queue tendant à envelopper sa tête et ses pattes. Le jeton de la figure 313 transmet la même idée. L’enroulement est exprimé d’une façon plus convaincante grâce cette fois-ci à la taille circulaire du jeton. Cette idée d’un animal muni de la capacité de se recroqueviller (*vul*) jusqu’à former une boule paraît également dans les devises correspondant au pangolin :

*a.*

*Vulugan...!*  
*Ka nyili... tsag...!*  
*Vulugan...!*  
*Avul fò...!*

(MAE, CIPCA : 2.02.02. : page 15)

Il s’enroule... !  
C’est le pangolin... *tsag*<sup>5</sup> (3)

<sup>5</sup> Onomatopée suggérant le bruit des écailles.



Il s'enroule... !  
Il est bien enroulé... !

*b.*

*Vulugan... !  
Avul ya... !  
Ka nyili abede a ndig...!  
Vulugan.. !  
Avul ya... !*

(MAE, CIPCA : 2.02.01. : page 30)

Il s'enroule... !  
Il est déjà enroulé... !  
Ce pangolin-la il grimpe sur une liane...!  
Il s'enroule... !  
Il est déjà enroulé... !

### Modèles B i C *figures pliées*

Pour représenter les pangolins, les varans, les lézards et peut-être même les crocodiles. Les xylographes beti adoptent la forme bien connue de la figure pliée sur elle-même. L'examen de toutes ces pièces susceptibles de représenter ces animaux nous montre que l'application de ce concept stylistique est résolue de deux façons différentes d'après le point de vue adopté par l'auteur dans l'exécution du corps et la tête de l'animal. Dans la première (B), le corps est représenté latéralement tandis que la tête apparaît en face ; dans la deuxième (C), la perspective répond, par contre, à une vision aérienne ou à une conception pluridimensionnelle comme celle qu'est appliquée dans la représentation d'autres animaux<sup>6</sup>. Les deux jetons suivants en sont des exemples:

---

<sup>6</sup> Cf. supra p. **ADAPTAR**



B



Fig. 317  
MH de Paris  
39.8.1.39

(cf. Fig.1)

C



Fig. 318  
MRAC de Tervuren  
EO. 1967.63.1163

Otto Reche et Delarozière et Luc nous offrent dans leurs travaux quelques jetons dont la figure est très proche à celle de la Fig. 317 (cf. dessin Fig. 1) tout en les identifiant comme des pangolins. Ce même modèle se trouve dans les collections des musées de Tervuren, Leipzig, Berlin et Stuttgart. Dans toutes ces pièces les écailles sont représentées par des demi-cercles surgravés, ce qui permet confirmer l'identification proposée par Otto Reche et Delarozière et Luc. Le changement de perspective dans les figures exécutées suivant le modèle de la *figure pliée* est accompagné d'un changement de thématique. Les figures représentent en effet un des reptiles cités : varans, lézards ou crocodiles. La représentation des quatre extrémités, deux à chaque côté, pliées, et presque toujours orientées en avant suggèrent n'importe de ces animaux sans qu'il nous soit possible de préciser si leurs auteurs voulaient représenter soit une quelconque espèce de lézards connus par les Beti avec les noms de *eyalififie*, *nsoe*, *ongodo*, *ebamkogo*, *ebam...*, soit le varan du Nil appelé *nka* qui peut atteindre jusqu'à un mètre de longueur, soit enfin, le crocodile appelé *ngan*.



Fig. 319  
MRAC de Tervuren  
EO. 1967.63.1162



Fig. 320  
MRAC de Tervuren  
EO. 1967.63.1162

Nous ne pensons pas que les différences entre un simple pointillé (Fig. 319), ou des petits traits plus ou moins élaborés puissent être interprétés comme des éléments permettant distinguer par exemple un varan d'un lézard ou d'un crocodile. Nous ne pouvons pas oublier que dans n'importe quel procès de stylisation une forme est susceptible de recevoir plusieurs interprétations car son contenu sémantique dépend dans chaque cas du choix de l'auteur. Nous ne pouvons pas oublier par ailleurs que dans le moment de mettre en œuvre son intention, le xylographe peut prendre en considérations des aspects plus ou moins figuratifs, conventionnels ou ornementaux tout en les combinant entre eux suivant leur propre inspiration. Il en va de même pour l'autre façon de représenter ces reptiles.



Fig. 321  
MP: III/11



Fig. 322  
MP: III/12

### Modèle D

Dans des conditions très similaires en ce qui concerne la longueur et la largeur de la pièce, il se peut que les xylographes beti décident représenter ces mêmes animaux sans recourir à la solution de la *figure pliée*. Dans ce cas, le corps et la queue apparaissent exécutés sur un même plan tout en adoptant une perspective aérienne ou pluridimensionnelle comme dans les figures du modèle précédent. Le fait de ne pas représenter la queue pliée suivant la ligne ovale de la moitié de la pièce, oblige à l'auteur à réduire la taille de la figure spécialement celle de la queue tout en faisant que l'extrémité de celle-ci ainsi que celle de la tête soient logées dans les sommets de la pièce. On peut dire aussi que cette conception de la figure permet accorder plus d'espace pour la création du fonds strié.



Fig. 323  
MRAC de Tervuren  
EO. 196763.1162



Fig. 324  
MRAC de Tervuren  
EO. 1967.63.1163

Si dans les pièces examinées il n'est pas toujours facile établir la différence entre un lézard et un crocodile, dans la pièce de la figure 325, résolue suivant le même concept que les précédentes, la représentation d'un crocodile apparaît peut-être plus clairement grâce aux deux mâchoires qui montrent avec force les dents. C'est cette identification en tout cas que des anciens joueurs d'*abia* donnèrent à cette pièce tout en nous donnant en même temps la devise correspondante:



Fig. 365  
LMG



*détail agrandi Fig. 365*

*Devise du crocodile:*

*Ngan, ngan, ngan  
Aboe mal, ngan, aboe mal...!*

(MAE, CIPCA : 2.02.01. : pages 19, 40)

Le crocodile, le crocodile, le crocodile  
Il casse la pirogue, le crocodile, il casse la pirogue... !



*Devise du lézard nsoe<sup>7</sup>*

*Asim nyol a si  
Asim nyol a si  
Ngëm aligi.!*

(MAE, CIPCA : 2.02.01. : page 41)

Il reste fiché sur le sol  
Il reste fiché sur le sol  
Et il perd sa queue.

Ou bien :

*Avaman ai ongon a si  
Kub eligi ai ngëm*

Lorsqu'il tombe sur le dos  
La poule lui prend la queue.

*Scènes et compositions décoratives*

Le varan *nka* est un animal comestible bien que jadis il soit interdit aux femmes et aux non initiés au *so*. Il n'est donc pas étrange de trouver certaines pièces d'*abia* représentant la scène d'un homme transportant sur la tête un varan qu'on peut bien imaginer qu'il a trouvé pris dans un piège ou bien qu'il ait tué à coups de machette. C'était ainsi en tout cas comme des anciens joueurs *evuzok* interprétèrent la figure 326. Le même sujet apparaît dans la figure 27 que nous avons reproduit dans un autre chapitre<sup>8</sup> bien que l'animal puisse représenter aussi un pangolin

---

<sup>7</sup> Il faudrait peut-être ajouter que dans la mythologie *beti* le lézard apparaît comme le messager de *Nkombodo* qui lui charge d'annoncer aux hommes la mort.

<sup>8</sup> Cf. supra p. **ADAPTAR**





Fig. 326  
LMG

Otto Reche reproduit une pièce très semblant dans laquelle il apparaît un pangolin sur un régime de bananiers suivant l'identification de l'auteur. La forme du varan et du pangolin est presque la même. Dans ces scènes la variante la plus importante est le support. Au-delà du problème de l'identification de l'animal, on peut constater une très grande homologie conventionnelle entre ces scènes.

Les représentations des figures 327 et 328 peuvent être considérées comme une composition plus ornementale ou allégorique que scénographique. La représentation de deux pangolins selon Otto Reche dans la Fig. 327 ou de deux lézards ou pangolins (d'après Maurice Pervés dans la Fig. 378) ne sont rien d'autre que l'application des principes de style bien connus : la répétition d'une figure par simple transposition tout en enveloppant une figure dans l'autre de la même valeur ; symétrie par inversion, etc.





Fig. 327  
OR: VII/24



Fig. 328  
MP: III/13